

A.L.M

Société par actions simplifiée

Capital : 100 euros

Siège social : 3, rue Marceau

83310 COGOLIN

N°	Associé	Montant de l'apport en euros	Montant libéré en euros lors de la création de la société	Nombre d'actions attribuées en rémunération de l'apport
1	Mme OSTROMECKI Angelika	100 euro mille euro	100 euro mille euro	100 actions cent actions
Total		100 euro mille euro	100 euro mille euro	100 actions cent actions

Le présent état, qui constate la souscription de 100, (cent) parts sociales de la société A.L.M ainsi que le versement de la somme de 100 € (cent euros) correspondant au moins au cinquième du nominal desdites parts sociales, est certifié exact, sincère et véritable par Mme OSTROMECKI Angelika, fondateur.

Fait à COGOLIN, le 22/05/2024

Le Fondateur

A. Ostromecki